

## DIFFUSER L'AUTORITÉ MORALE. LE DISCOURS BIOGRAPHIQUE DANS L'ANTIQUITÉ TARDIVE

Maël Goarzin  
Université de Lausanne  
École Pratique des Hautes Études

Le culte qui se forme dans l'Antiquité tardive (III<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles) autour de nombreuses personnalités philosophiques, politiques et religieuses montre leur importance pour les citoyens de l'Empire romain. À partir du III<sup>e</sup> siècle, le pouvoir politique, religieux et philosophique se concentre de plus en plus sur des individualités, ce qui s'exprime par l'autorité grandissante de l'empereur et des évêques dans le modèle administratif de l'Empire romain et de l'Église chrétienne, ainsi que par la divinisation de l'empereur, du saint homme et du philosophe<sup>1</sup>. Dans ce contexte, la multiplication des ouvrages biographiques n'est pas anodine, mais étroitement liée à l'autorité grandissante de ces figures et la diffusion de cette autorité. Cette étude traite du rôle du discours biographique dans la diffusion de l'autorité morale à l'époque impériale, et plus particulièrement dans l'Antiquité tardive<sup>2</sup>. En effet, la plupart des textes biographiques de cette période partagent la fonction d'*exemplum*. Raconter la vie d'un personnage historique ou légendaire permet bien souvent de construire et de véhiculer un mode de vie idéal à partir d'un exemple individuel personnifiant ce mode de vie. Par la mise en scène d'une vie exemplaire, le discours biographique joue de ce fait un rôle central dans la diffusion d'une bonne manière de vivre. Telle est l'hypothèse défendue dans cette étude, dont le double objectif est de montrer la

---

<sup>1</sup> Sur la place des hommes exceptionnels dans l'Antiquité tardive, voir Brown 1973, 1983a et 1983b.

<sup>2</sup> Pour les raisons historiques précisées plus haut, les auteurs tardo-antiques utilisent souvent le discours biographique, notamment pour sa fonction d'*exemplum*. Cependant, si l'Antiquité tardive est propice à l'utilisation du discours biographique dans les trois domaines philosophique, politique et religieux, cette utilisation n'est pas nouvelle, d'où le recours dans cette étude à des exemples de l'époque impériale antérieurs au III<sup>e</sup> siècle.

forte présence du discours biographique dans différents types de texte d'une part, et d'expliquer d'autre part le lien privilégié de ce type de discours avec la diffusion de l'autorité morale, sous la forme d'une expression exemplaire d'un mode de vie idéal.

### ***1. LE DISCOURS BIOGRAPHIQUE DANS L'ANTIQUITÉ TARDIVE, PAR-DELÀ LES GENRES LITTÉRAIRES***

Le discours biographique n'est pas l'apanage d'un seul genre littéraire, et d'autres types de texte permettent de raconter par exemple la vie d'un philosophe ou d'un sophiste, une anecdote frappante de la vie d'un empereur, les hauts faits d'un dirigeant politique, une habitude d'un moine du désert ou encore l'attitude héroïque d'un martyr chrétien. Quel que soit le sujet biographique, les types de texte mobilisés pour raconter sa vie sont variés : outre les textes à portée proprement biographique<sup>3</sup>, on trouve des éléments biographiques dans des textes à portée historiographique<sup>4</sup>, doxographique<sup>5</sup> ou hagiographique<sup>6</sup>, mais aussi dans des discours rhétoriques<sup>7</sup>, des lettres<sup>8</sup>, des apophtegmes<sup>9</sup>, des épigrammes<sup>10</sup>, des homélies<sup>11</sup>, etc. Dans tous ces textes, le discours biographique peut être central, comme dans le cas de l'éloge funèbre rédigé par Marinus en mémoire de son maître, dont l'objet principal est la vie de Proclus<sup>12</sup>. Dans d'autres textes, le discours biographique, quoique bien présent, peut être secondaire, comme dans le cas des *Entretiens* d'Epictète<sup>13</sup>. La référence à Socrate et à Diogène par le philosophe n'est pas au centre

<sup>3</sup> Voir la partie biographique du texte de Porphyre *Sur la vie de Plotin et la mise en ordre de ses livres* (vers 301), mais aussi les deux biographies de Pythagore écrites par Porphyre (234-305) et Jamblique (vers 242-325).

<sup>4</sup> Voir l'*Histoire nouvelle* de Zozime (écrite entre 507 et 518), qui intègre à son récit de l'histoire des derniers siècles de l'Empire romain le récit de la vie des empereurs, ou encore l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée (312-324).

<sup>5</sup> Voir Diogène Laërce, *Vies et doctrines des philosophes illustres* (III<sup>e</sup> siècle).

<sup>6</sup> Voir l'éloge funèbre rédigé par Marinus et intitulé *Proclus ou sur le bonheur* (486), la *Vie d'Antoine* d'Athanase (vers 360) et la *Vie de Macrine* de Grégoire de Nysse (379).

<sup>7</sup> Voir les *Discours* de Libanios (314-393) et l'éloge funèbre de Marinus.

<sup>8</sup> Voir la correspondance de Libanios.

<sup>9</sup> Voir *Les Apophtegmes des Pères* (IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles).

<sup>10</sup> Voir l'*Anthologie Palatine*.

<sup>11</sup> Voir les homélies écrites ou prononcées le jour de la fête d'un saint.

<sup>12</sup> Marinus, *Proclus ou sur le bonheur*.

<sup>13</sup> Les *Entretiens* d'Epictète ont été recueillis par Arrien (né vers 85 et mort après 146).

de sa discussion mais subordonnée, dans le passage analysé plus bas, à l'explication de ce que signifie, pour un stoïcien, être libre<sup>14</sup>. En partant d'une définition assez large du discours biographique comme récit par un tiers de la vie ou d'une partie de la vie d'une personne historique ou légendaire<sup>15</sup>, on peut également inclure dans cette approche du discours biographique certains commentaires exégétiques<sup>16</sup>, des dialogues philosophiques<sup>17</sup>, des textes apologétiques ou des écrits de controverse<sup>18</sup>, etc.

Sans prétendre à l'exhaustivité, cet aperçu significatif des différents types de texte dans lesquels le discours biographique apparaît à l'époque impériale montre bien que le genre biographique n'est pas le seul moyen de raconter la vie d'un individu. Or, jusqu'à présent, les études se sont focalisées sur le *genre* biographique, malgré la difficulté rencontrée pour le définir. Pour S. Swain et M. J. Edwards en effet, le terme « biographie » est trop limitatif, car il n'englobe pas la totalité des formes littéraires dans lesquelles le biographique est présent à l'époque impériale<sup>19</sup>. De même, pour R. Goulet, il est difficile de définir le genre biographique, et c'est pourquoi son analyse des textes biographiques de l'Antiquité tardive commence par la définition idéale que le commentateur moderne pourrait avoir, avant de montrer les différents axes de déformation de cet idéal qui font de chaque texte biographique un texte unique en son genre<sup>20</sup>. Les frontières entre les différents genres ou les différentes formes biographiques sont également difficiles à tracer pour T. Hägg<sup>21</sup> et P. Rousseau<sup>22</sup>, ainsi que pour M. Whitby<sup>23</sup>. P. Cox, qui reprend dans son ouvrage les études précédentes sur les origines de la biographie

<sup>14</sup> Epictète, *Entretiens*, IV, 1, 151-160.

<sup>15</sup> Cette définition très générale inclut les textes traitant de la vie d'une personne dans son entier ou seulement en partie, que cette personne soit historiquement située ou légendaire, mais exclut les textes autobiographiques, dont l'identité entre l'auteur et le sujet biographique demande un traitement particulier.

<sup>16</sup> Simplicius, dans son *Commentaire sur le Manuel d'Epictète* (XIV, 299-305), prend l'exemple de son contemporain Saloustios, un modèle dans la pratique des exercices spirituels.

<sup>17</sup> Epictète, *Entretiens*.

<sup>18</sup> Voir les *Invectives contre Julien* de Grégoire de Nazianze.

<sup>19</sup> Edwards et Swain 1997, p. 1 et p. 227-231.

<sup>20</sup> Goulet 2001.

<sup>21</sup> Hägg 2012, p. XI.

<sup>22</sup> Hägg et Rousseau 2000, p. 1.

<sup>23</sup> Whitby 1998, p. 3-4.

antique de F. Leo<sup>24</sup>, A. Dihle<sup>25</sup> et A. Momigliano<sup>26</sup>, remet également en cause la notion de genre littéraire biographique<sup>27</sup>. Et pourtant, presque tous ces auteurs conservent la catégorie du genre littéraire pour appréhender la diversité du discours biographique tardo-antique<sup>28</sup>. Seuls M. J. Edwards et S. Swain distinguent clairement la « biographie », qui est un genre littéraire, et le « biographique », qui n'est pas un genre littéraire, mais une caractéristique d'un certain nombre de textes antiques qui, d'une manière ou d'une autre, racontent la vie d'un individu<sup>29</sup>.

Suivant cette distinction proposée par M. J. Edwards et S. Swain, je propose donc, pour l'étude des textes biographiques tardo-antiques, de parler d'un type de discours, et non plus d'un genre littéraire. Une étude du *discours* biographique permet en effet d'éviter le problème de la classification par genres de textes où se mêlent différents types de discours. Pour la même raison, M. Van Uytfanghe préfère parler de « discours hagiographique » plutôt que d'« hagiographie » pour aborder la spécificité de l'hagiographie chrétienne<sup>30</sup>. Puisque dans l'Antiquité tardive la biographie est un genre assez flou, souvent mêlé à d'autres types de discours (doxographique<sup>31</sup>, historiographique, rhétorique ou encore romanesque<sup>32</sup>), il semble raisonnable de prendre en compte et de reconnaître les différents types de discours présents dans cet ouvrage plutôt que défendre une option par rapport à l'autre et négliger certaines caractéristiques de ce texte. Par exemple, la vie de Proclus écrite par Marinus est un discours biographique, puisque le récit de la vie de Proclus est au centre du texte, mais également un discours encomiastique<sup>33</sup>, voire hagiographique<sup>34</sup>. En mettant

---

<sup>24</sup> Leo 1901.

<sup>25</sup> Dihle 1956.

<sup>26</sup> Momigliano 1971.

<sup>27</sup> Cox 1983, p. 5-7.

<sup>28</sup> Ce que confirme l'usage du terme « biographie », « Biographie » ou « biography » dans le titre français, allemand et anglais de ces ouvrages, annonçant dès le départ un objet d'études pourtant difficile à définir.

<sup>29</sup> Edwards et Swain 1997, p. 227-234.

<sup>30</sup> Van Uytfanghe 1993.

<sup>31</sup> Les *Vies et doctrines des philosophes illustres* de Diogène Laërce sont un exemple paradigmatique de ce double intérêt biographique et doxographique d'un même texte.

<sup>32</sup> Voir la *Vie d'Apollonius de Tyane* de Philostrate.

<sup>33</sup> Voir Saffrey et Segonds 2002, p. XLI-C.

<sup>34</sup> Van Uytfanghe 1993, p. 154.

temporairement de côté la question de la forme ou du genre littéraire, on peut donc non seulement s'intéresser aux différents types de texte dans lesquels le discours biographique apparaît, mais aussi prendre davantage en compte les différents types de discours qu'il côtoie. De plus, dépasser la classification par genre autorise à comparer un grand nombre de discours biographiques, permettant ainsi de mieux évaluer leurs différentes fonctions dans l'Antiquité tardive.

## **2. LE LIEN ENTRE DISCOURS BIOGRAPHIQUE ET DIFFUSION DE L'AUTORITÉ MORALE**

Présent par-delà les genres littéraires, comme on vient de le voir, on peut aussi noter le lien très fort du discours biographique avec la diffusion de l'autorité morale. En effet, dans l'Antiquité tardive, le discours biographique est très souvent lié à la diffusion d'un certain mode de vie, avec une visée moralisante ou éthique, qui s'exprime notamment par les fonctions d'*exemplum* et de légitimation.

Comme le suggère la variété des types de texte dans lesquels il apparaît, la liste des usages ou fonctions du discours biographique est multiple : informer le lecteur de la vie d'un personnage exceptionnel<sup>35</sup>, faire l'éloge de ce dernier<sup>36</sup>, éclairer son œuvre<sup>37</sup>, etc. Les fonctions du discours biographique sont nombreuses et toutes les énumérer serait trop long<sup>38</sup>. Mais une des fonctions récurrentes du discours biographique mise en évidence à la fois par l'histoire littéraire gréco-latine du discours biographique<sup>39</sup> et par les différentes

<sup>35</sup> C'est le cas de l'historiographie et des ouvrages à visée encyclopédique.

<sup>36</sup> Voir par exemple, les *Discours* rhétoriques de Libanios, ses éloges de Constance et Constant, de Gallus, de Valens et de Julien, ou les *Discours* de Thémistios.

<sup>37</sup> A l'époque hellénistique, la critique littéraire est inséparable de la biographie, puisqu'elle explique l'œuvre par l'homme. On trouve aussi cette fonction explicative dans les biographies de philosophe, clé de lecture de la doctrine du philosophe dont on raconte la vie. Quand Porphyre écrit la vie de Plotin, par exemple, il éclaire la philosophie néoplatonicienne dès lors qu'il fait correspondre la vie de Plotin aux différents degrés de vertu de l'éthique plotinienne.

<sup>38</sup> Une recherche en cours devrait apporter une synthèse des différentes fonctions du discours biographique ainsi qu'une définition plus précise des principales caractéristiques de ce type de discours.

<sup>39</sup> Le développement historique du discours biographique, du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. jusqu'à la fin de l'Antiquité, permet d'en montrer la portée éthique récurrente.

études qui ont été faites sur le biographique dans l'Antiquité<sup>40</sup> est la fonction d'*exemplum*, étroitement liée à la visée éthique de ce type de discours. L'*exemplum*, c'est-à-dire la personnification d'un mode de vie idéal par le sujet biographique, représente pour le lecteur une autorité morale dans le sens où ce dernier est appelé à suivre dans sa propre vie le modèle exemplifié par le discours biographique. Le discours biographique permet en effet de présenter à partir de l'exemple d'un philosophe, d'un sophiste, d'un saint ou d'un empereur, un certain nombre de vertus ou de qualités, ou un comportement que l'auteur invite le lecteur à imiter. L'éthique ancienne étant avant tout une éthique des vertus<sup>41</sup>, pousser le lecteur à imiter telle ou telle vertu confère donc au discours biographique une finalité éthique évidente<sup>42</sup>. En ce sens, les *Vies Parallèles* de Plutarque sont l'exemple paradigmatique de la visée éthique du discours biographique de l'époque impériale<sup>43</sup>. Pour Plutarque, raconter l'histoire des grands a pour but de « réformer les mœurs », « embellir ma vie » et « la conformer aux vertus de ces grands hommes »<sup>44</sup>. Le discours biographique présente au lecteur un exemple de vie vertueuse et même lorsqu'il est centré sur la personnalité de celui dont on raconte la vie, c'est bien souvent un modèle qui est présenté, et non seulement un individu dont il faut faire mémoire<sup>45</sup>. L'*exemplum* se sert de la vie singulière d'une personne pour mettre en évidence un

<sup>40</sup> Laissée ouverte par T. Hägg et p. Rousseau (2000, p. 21), la question de la visée éthique du discours biographique dans l'Antiquité gréco-romaine a été mise en évidence par la majorité des chercheurs ayant travaillé soit sur des textes biographiques précis (comme Luc Brisson sur les biographies néoplatoniciennes) ou sur l'ensemble des textes biographiques antiques. Voir Talbert 1978, p. 16-20 ; Cox 1983, p. 9-11 ; Van Uytvanghe 1993, p. 151 ; Swain 1997, p. 32-35 ; Clark 2000, p. 31 ; Brisson 2006, p. 55 ; Dillon 2006, p. 164 et Hägg 2012, p. 93, p. 282 et p. 300.

<sup>41</sup> Voir Annas 1993.

<sup>42</sup> Voir Hägg 2012, p. 234.

<sup>43</sup> Voir Cox 1983, p. 13 et Hägg 2012, p. 242 et p. 273-274. Dans les *Vies Parallèles*, le but de Plutarque est de montrer le caractère d'une personne, et non seulement ses grandes actions (*Vie d'Alexandre I*, 2). Le but est de faire un beau portrait, quitte à s'éloigner de la réalité historique, ce qui explique pourquoi le discours biographique, à l'époque de Plutarque, se détache de l'historiographie.

<sup>44</sup> Plutarque, *Vie de Timoléon*, préface, 1-2. Traduction par A.-M. Ozanam.

<sup>45</sup> Comme le précise L. Brisson (2006, p. 55) dans le cas de la *Vie de Plotin* de Porphyre, le discours biographique ne fait pas seulement l'éloge du maître mais aussi de la vie vertueuse, et c'est pourquoi on peut parler d'*exemplum*.

mode de vie<sup>46</sup>. Cela est clair pour les vies de saints, écrites bien souvent par des évêques, mais aussi pour les vies de philosophes, écrites par des maîtres d'écoles philosophiques. Dans les deux cas, il s'agit de diffuser l'autorité d'un mode de vie établi, pour diriger la vie de leurs élèves et de leurs fidèles<sup>47</sup>.

Pour être plus précis, la visée éthique du discours biographique s'exprime à travers deux fonctions différentes mais liées : la fonction d'*exemplum*, définie plus haut, et la fonction de légitimation, qui cherche à convaincre le lecteur de la valeur théorique autant que pratique de ce mode de vie<sup>48</sup>. Cette double fonction se retrouve non seulement dans le discours biographique sur les philosophes et les saints, mais aussi dans celui sur les sophistes, les empereurs et les dirigeants politiques. Bien sûr, le mode de vie véhiculé par ces différents textes varie en fonction des auteurs, et à l'individualité des biographes s'ajoutent la fonction propre de chaque texte, les rapports entre l'auteur et son public, et l'adaptation à la conjoncture, au contexte historique, social, intellectuel et politique<sup>49</sup>. L'ensemble de ces critères empêche donc de généraliser la portée moralisante ou éthique du discours biographique, et chaque texte doit être étudié pour lui-même. Mais la lecture de ces textes montre que la fonction d'*exemplum* et la fonction de légitimation sont deux fonctions récurrentes du discours biographique de l'époque impériale et tardo-antique. Ces deux fonctions jouent donc un rôle crucial dans la construction et la diffusion de l'autorité morale, et font du discours biographique le vecteur privilégié de cette diffusion.

### **3. LE DISCOURS BIOGRAPHIQUE, VECTEUR PRIVILÉGIÉ DE DIFFUSION DE L'AUTORITÉ MORALE**

Dans l'Antiquité tardive, le discours biographique est un des moyens privilégiés pour diffuser l'autorité morale parce que les fonctions d'*exemplum* et de légitimation de ce type de discours

<sup>46</sup> Sur la fonction d'*exemplum* et sa définition par Cicéron dans le *De Inventione* (I, 49), voir Ricklin 2006, p. 9.

<sup>47</sup> Voir Swain 1997, p. 33-34.

<sup>48</sup> Cette fonction du discours biographique est mise en évidence par G. Clark (2000) pour la *Vie de Plotin* de Porphyre et la *Vie de Pythagore* de Jamblique.

<sup>49</sup> Critères donnés par C. Agelidi (2004, p. 73-74) pour montrer la difficulté de définir le genre biographique et hagiographique.

construisent, renforcent et transmettent l'autorité d'une manière de vivre. Dans une perspective d'analyse du discours, le discours biographique semble particulièrement approprié à la diffusion de l'autorité morale<sup>50</sup> : par son lien avec la dimension pratique d'une part, et par l'interaction des différents types d'autorité morale en jeu d'autre part.

Tout d'abord, le discours biographique permet de faire le lien entre la doctrine et la vie pratique, puisqu'il montre au lecteur un exemple de mise en pratique du mode de vie idéal<sup>51</sup>. D'un point de vue pédagogique, le discours biographique est donc particulièrement approprié à l'objectif éthique du biographe, puisqu'il exemplifie la doctrine que le lecteur devra lui-même mettre en pratique. Par sa fonction d'*exemplum*, il illustre mais aussi légitime le mode de vie idéal, en montrant qu'il est possible et souhaitable de l'imiter. Replacer le discours biographique dans la dimension pratique des différents courants de pensée tardo-antiques permet de comprendre pourquoi il renforce l'autorité du mode de vie exemplifié. Être philosophe, dans l'Antiquité tardive, signifie vivre en philosophe. De même, être chrétien ou sophiste signifie vivre en chrétien ou en sophiste. Pour le philosophe comme pour le saint homme, l'autorité du mode de vie qu'il prône est liée à sa propre manière de vivre, qui doit être exemplaire<sup>52</sup>. Le discours biographique, en montrant l'accord entre la vie et la doctrine, renforce donc l'autorité de celui dont on raconte la vie et l'autorité du mode de vie que ce dernier exemplifie. En effet, s'il n'est pas mis en pratique par celui qui le prône ou par un autre individu, non seulement le mode de vie perd toute crédibilité, mais le sujet biographique et l'auteur également. L'exhortation à imiter le modèle qui accompagne généralement le discours biographique a peu de chance d'être suivie si la cohérence nécessaire

<sup>50</sup> Pour comprendre les enjeux du discours biographique dans l'Antiquité tardive, j'utilise les outils d'analyse du discours. Je prends comme point de départ l'ouvrage édité par F. Cossutta, P. Delormas et D. Maingueneau (2012), qui étudie précisément le rapport entre discours philosophique et biographique.

<sup>51</sup> Sur la biographie comme médiateur entre la doctrine et la vie pratique, voir Cossutta 2012, p. 129-134.

<sup>52</sup> Sur ce point, voir Brown 1983b, p. 41-42, Hadot 1995, Maingueneau 2012, p. 26 et Cossutta 2012, p. 125-126. Les réflexions de P. Brown sur l'importance des personnages exceptionnels dans l'Antiquité tardive et de P. Hadot sur la philosophie antique comme manière de vivre confirment la nécessité, pour le saint comme pour le sage, de soigner leur mode de vie, sur lequel est fondée leur crédibilité et donc leur autorité.



entre le mode de vie idéal et son application au quotidien par le sujet biographique n'est pas visible. En montrant la vie exemplaire de l'empereur actuel<sup>53</sup>, du dernier maître de l'école philosophique<sup>54</sup>, d'un saint homme qui vient de mourir<sup>55</sup>, ou d'une figure plus lointaine dont se réclame l'auteur ou le courant de pensée dans lequel le discours biographique s'inscrit<sup>56</sup>, ce discours confère une certaine autorité au mode de vie décrit et participe donc à la conversion du lecteur à ce mode de vie. Par un exemple de mise en pratique du mode de vie idéal, le discours biographique joue en quelque sorte un rôle de validation du mode de vie prôné, validation qui en renforce l'autorité<sup>57</sup>.

Ensuite, l'analyse du discours biographique montre qu'il y a une interaction entre trois types d'autorité morale. À l'autorité du mode de vie idéal présenté par le discours biographique s'ajoute l'autorité du sujet biographique et de l'auteur. Le discours biographique permet de rassembler cette triple autorité, spécificité qui permet de comprendre le statut privilégié du discours biographique dans la diffusion de l'autorité morale. D'un côté, la figure exemplaire du sujet biographique renforce l'autorité du mode de vie qu'il exemplifie. Par exemple, l'autorité morale de Pythagore, figure du sage, renforce l'autorité du mode de vie néoplatonicien proposé par Porphyre et Jamblique dans leur discours biographique. Le discours biographique apporte alors l'autorité d'une expression exemplaire de l'idéal de vie vertueuse. Le discours biographique renforce l'autorité du modèle par la référence à une personnalité forte, faisant elle-même autorité. D'un autre côté, l'exemplarité de la vie du sujet biographique, de ses actions et de ses vertus, acquiert une autorité d'autant plus grande que sa manière de vivre est mise en récit et considérée comme idéale par l'auteur. L'autorité morale du sujet biographique perdure dans le temps par l'intermédiaire du discours biographique. Par exemple, le mode de vie ascétique exemplaire d'Antoine décrit par Athanase dans la *Vie d'Antoine* va servir de modèle au comportement ascétique des moines de l'Antiquité tardive et du Moyen-Âge. Le discours biographique, en ce sens, permet de diffuser l'autorité morale du sujet

---

<sup>53</sup> Voir les *Discours* de Libanios.

<sup>54</sup> Voir les vies de Plotin et de Proclus de Porphyre et Marinus.

<sup>55</sup> Voir la *Vie de Macrine* de Grégoire de Nysse.

<sup>56</sup> Voir les deux vies de Moïse de Philon d'Alexandrie et Grégoire de Nysse.

<sup>57</sup> Cossutta, Delormas et Maingueneau 2012, p. 11 et Cossutta 2012, p. 130.

biographique au-delà de son existence historique. Enfin, l'autorité du mode de vie et celle du sujet biographique sont renforcées par l'autorité de l'auteur lui-même, qui, de nouveau, se construit par l'adéquation entre son mode de vie et le mode de vie prôné.

#### **4. DISCOURS BIOGRAPHIQUE ET AUTORITÉ MORALE : L'EXEMPLE D'ÉPICTÈTE**

Pour exemplifier les liens entre discours biographique et autorité morale, je prendrai un passage des *Entretiens* d'Épictète illustrant l'utilisation du discours biographique pour construire et renforcer l'autorité morale du mode de vie stoïcien. Le recours au discours biographique dans les textes philosophiques me semble paradigmatique et reflète assez bien un phénomène que l'on trouve aussi dans les textes non-philosophiques de l'époque impériale<sup>58</sup>.

Dans le premier chapitre du livre IV des *Entretiens*, après avoir discuté de la nature de la véritable liberté et du véritable esclavage, Épictète et son interlocuteur se demandent qui est véritablement libre (IV, 1, 51) et comment devenir libre, c'est-à-dire maître de soi (IV, 1, 62). La fin du chapitre insiste particulièrement sur la nécessité de l'exercice (IV, 1, 81-83 et 111-113) et la mise en pratique de la liberté stoïcienne (IV, 1, 138-143), qui n'est pas seulement un concept d'école, mais une réalité à laquelle le philosophe doit s'exercer pour y parvenir. L'entretien se termine par une référence à la vie de Diogène et de Socrate, double exemple pris par Épictète pour répondre à la question suivante<sup>59</sup> :

« - Mais toi, dit-il, es-tu libre ?

- Par les dieux, je désire l'être et je le leur demande, mais je ne puis encore regarder en face mes maîtres, je fais encore cas de mon misérable corps, je veille par-dessus tout à le conserver intact, bien qu'il ne le soit même pas. Mais je puis te montrer un homme libre pour que tu n'aies plus à chercher d'exemple. Diogène était libre. [...] Et pour que tu ne croies pas que je te présente

<sup>58</sup> Sur le recours au discours biographique dans le discours philosophique, voir Cossutta 2012, p. 121-152.

<sup>59</sup> Épictète, *Entretiens*, IV, 1, 151-152 et 159-160. Traduction de J. Souilhé, avec la collaboration d'A. Jagu.

l'exemple d'un homme vivant seul, n'ayant ni femme, ni enfants, ni patrie, ni amis, ni parents qui auraient pu le faire fléchir et le détourner de ses projets, prends Socrate, et considère un homme qui a femme et enfants, mais les a comme des choses qui lui sont étrangères, qui a une patrie, pour autant que c'était son devoir et de la manière dont ce devoir l'exigeait, qui a des amis, des parents, tout cela subordonné à la loi et à l'obéissance à la loi. »

Épictète prend l'exemple ou le modèle (*paradeigma*) d'un homme libre à travers le récit de la vie de Diogène et de Socrate. Épictète insiste sur certains événements de leur vie : la facilité de Diogène à discuter avec les rois (IV, 1, 156-158) et l'attitude de Socrate lorsque, condamné à mort, il doit boire un poison mortel (IV, 1, 163-165). Les *Entretiens* ne sont pas une biographie, mais l'auteur a bien recours au discours biographique à l'intérieur d'un dialogue philosophique entre un maître et son disciple.

L'exemple d'Épictète montre également la diffusion de l'autorité morale par l'intermédiaire d'un *exemplum*. Parmi les différentes fonctions du discours biographique, ce passage a tout d'abord une fonction d'illustration : Épictète illustre par un exemple concret sa définition d'un homme libre. Mais l'exemple édifiant qu'Épictète propose amène aussi son interlocuteur à la conversion et à l'imitation de ce modèle, qu'il invite à méditer et à contempler (IV, 1, 170). C'est la fonction d'*exemplum* définie plus haut : le discours biographique est alors une expression exemplaire d'un mode de vie à imiter. Une troisième fonction traditionnelle du discours biographique apparaît aussi dans ce passage, liée à la diffusion de l'autorité morale de l'*exemplum* proposé : la fonction de légitimation du mode de vie stoïcien. L'exemple de la vie de Diogène et de Socrate, deux figures dont se réclament les stoïciens et qui font donc autorité, renforce l'autorité du mode de vie stoïcien. Ainsi, le discours biographique, *via* l'autorité d'une figure exemplaire, est pour Épictète un moyen de construire et de diffuser l'autorité d'une manière de vivre stoïcienne.

À ce premier vecteur de diffusion de l'autorité morale, on peut ajouter l'autorité de l'auteur lui-même. En effet, même si dans ce passage Épictète ne se prend pas lui-même comme modèle, ne se considérant pas totalement libre mais en quête de liberté, le maître de

l'école stoïcienne est considéré par ses élèves comme un exemple à suivre, si ce n'est en tant qu'homme libre, du moins en tant que philosophe cherchant à l'être. L'autorité morale est donc accrue à la fois par l'exemple littéraire de mise en pratique de ce modèle – l'exemplification du modèle par le discours biographique racontant la vie de Diogène et Socrate – et par l'exemple réel de mise en pratique de ce modèle – l'exemple d'Épictète lui-même. Dans ce passage, Épictète utilise donc deux vecteurs privilégiés de la diffusion de l'autorité d'un mode de vie : l'autorité de celui dont on raconte la vie et l'autorité de celui qui raconte la vie.

### 5. *L'INTÉRÊT PHILOSOPHIQUE DU DISCOURS BIOGRAPHIQUE*

Mon point de départ était l'usage du discours biographique dans les différents types de texte de l'Antiquité tardive, au-delà du seul genre littéraire biographique, impossible à définir adéquatement. Ensuite, j'ai montré que le discours biographique est très largement utilisé dans la diffusion de l'autorité morale pour sa fonction d'*exemplum* et de légitimation d'une part, et parce que, d'autre part, il renforce l'autorité du mode de vie véhiculé à travers deux autres types d'autorité morale : celle de l'auteur et celle du sujet biographique, comme le montre l'exemple d'Épictète.

Ainsi, à l'époque impériale et surtout dans l'Antiquité tardive, la diffusion d'un mode de vie peut passer par le récit de la vie d'un individu exemplifiant ce mode de vie. L'autorité de celui-ci est diffusée par l'intermédiaire d'un exemple, proche ou lointain, mais aussi par l'autorité des individus choisis. Dans le discours biographique, l'autorité du mode de vie et celle de l'individu dont on raconte la vie se rencontrent, et à cette possibilité proprement littéraire de véhiculer un mode de vie s'ajoute la possibilité, pour l'auteur, d'être lui-même un modèle vivant du mode de vie prôné. C'est la position paradigmatique du maître par rapport à ses élèves, ou de l'évêque par rapport à ses fidèles. Ce troisième élément, sur lequel j'ai moins insisté, est lié à la position sociale de l'auteur, et vient donc s'ajouter à l'autorité du sujet biographique et du mode de vie lui-même pour compléter le processus de diffusion de l'autorité morale à travers le discours biographique. Par un fonctionnement caractéristique esquissé ici, le discours biographique permet non seulement de communiquer ou de faire part de l'autorité morale, mais

aussi de renforcer, d'amplifier et d'élargir cette autorité. La diffusion de l'autorité morale dépasse donc la seule communication de l'autorité d'un mode de vie, puisque le discours biographique participe à l'amplification de celle-ci, comme la référence à Socrate et Diogène et l'attitude exemplaire d'Épictète renforcent l'autorité du mode de vie stoïcien prôné par le philosophe.